

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Néant

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Mionnay : NNI 012480101

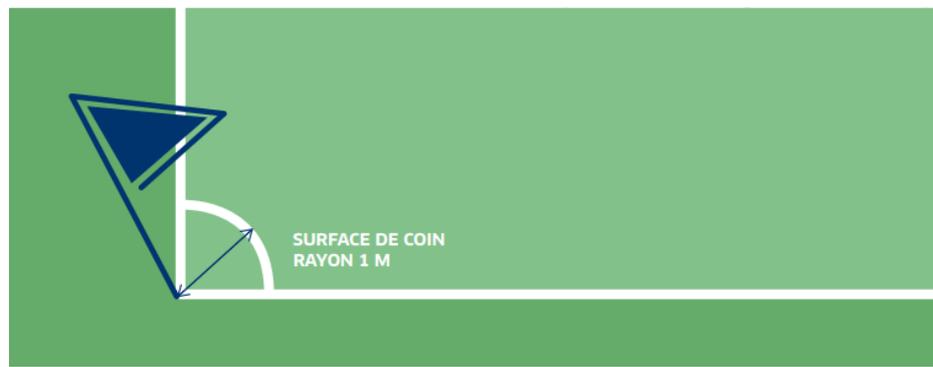
Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Vérification de l'éclairage du stade de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010930201 vérifiée le 05 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS. Attente de classement par la ligue.
- Vérification des éclairages du stade de Miribel NNI 011490102 vérifiés le 12 octobre 2022 - rapport à rédiger par la CDTIS (attente de complément d'informations de la part du propriétaire de l'installation)
- Vérification de l'éclairage du stade de Bresse Vallons (Etrez) NNI 011630201 le 27 octobre 2022 – rapport à rédiger par la CDTIS (attente d'un visa de la part du propriétaire de l'installation)
- Vérification des stades de Chatillon La Palud le 26 octobre 2022 NNI 010920101 et NNI 010920102 :
 - NNI 010920101 : classement au niveau T5 jusqu'au 08/04/2029
 - NNI 010920102 : classement au niveau T7 jusqu'au 08/04/2029
- Vérification de l'installation de Saint Martin du Fresne NNI 013730101 le 10 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Foissiat NNI 011630101 le 27 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Bénigne NNI 013370101 le 20 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 le 20 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS -attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Trivier sur Moignans NNI 013891001 le 28 octobre 2022 – classement au niveau E Entraînement jusqu'au 28/10/2024
- Vérification de l'éclairage du stade de Servas NNI014050101 le 31 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue
- Vérification des éclairages des stades de Saint Maurice de Gourdans NNI 013780101 et NNI 013780102 le 02 novembre 2022 – rapport à rédiger par la CDTIS
- Vérification de l'installation d'Anglefort NNI 010100101 le 29 octobre 2022 -rapport à rédiger par la CDTIS
- Vérification des installations et des éclairages des stades de Belley NNI 010340101 et NNI 010340201 le 29 octobre 2022 - rapport à rédiger par la CDTIS

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

- Vérification de l'éclairage du stade de Dompierre sur Veyle NNI 011450101
- Vérification de l'éclairage du stade de Savigneux NNI 013980101
- Vérification de l'éclairage du stade de Villars les Dombes NNI 014430102
- Vérification des éclairages des stades de Lagnieu NNI 012020101 et 012020102
- Vérification de l'installation de Priay NNI 013140101

Informations réglementaires



Pour la CDTIS : JF JANNET